

Réponses d' Yves FREMION Citoyens – Paris Ecologie

1.

La pérennisation de l'état d'urgence a lourdement porté atteinte aux libertés et aux droits de l'homme alors que l'efficacité de ce régime d'exception est loin d'être avérée. En complément l'Etat s'est doté d'une panoplie de mesures sécuritaires : loi sur le renseignement, loi de réforme du Code de procédure pénale, fichier TES (titres électroniques sécurisés). La LDH n'a cessé de dénoncer les dangers d'un droit d'exception devenu droit commun qui ne peut constituer une réplique adéquate aux attentats.

L'état d'urgence ayant été prorogé jusqu'en juillet 2017, il revient à la prochaine législature d'y mettre fin ou non. Quel sera votre vote en tant que député.e ? Quels sont vos engagements pour que les droits humains et les libertés soient respectés, tout en assurant une lutte anti-terroriste efficace ?

L'état d'urgence ne sert à rien. Ce n'est que de la com'. Il entretient l'atmosphère de peur qui ne sert que le FN et réalise le plan précis de Daesh : terroriser les populations occidentales et les maintenir dans la crainte. Il est notable que les seules mesures concrètes (de gauche comme de droite) soient d'ordre liberticide pour les victimes et nullement pédagogiques pour couper les « terroristes » de leurs soutiens potentiels. Cela doit arranger quelques maniaques du sécuritarisme et d'une société militarisée.

2.

Les rapports entre la police et les citoyens se sont dangereusement dégradés : violences policières lors de manifestations, mort de Rémi Fraisse et d'Adama Traoré, « l'affaire Théo », contrôles d'identité au faciès, discriminations et propos racistes. L'assouplissement des règles de légitime défense pour les policiers, l'indulgence voire l'impunité de policiers responsables d'actes de grande violence, sont autant de mesures qui ne participent pas à l'apaisement.

Quelles sont vos propositions pour que la police retrouve son rôle de protection des citoyens, pour apaiser les relations entre la police et la population, pour améliorer et contrôler les pratiques policières ? Quelles actions mènerez-vous en tant que député.e ?

Il faut retrouver une police républicaine. Quand on voit le succès des théories anti-républicaines dans les rangs policiers, on a la fâcheuse impression qu'ont dû ressentir nos ancêtres des années 1930 puis pendant l'Occupation. Un policier anti-républicain, qui affiche le portrait d'Hitler ou de Le Pen dans son placard n'a rien à faire dans la police. Je suis triste de devoir dire qu'on ne s'en sortira pas sans une certaine « épuration » (j'emploie ce mot à dessein) dans la police chargée du maintien de l'ordre. On a laissé la contamination aller trop loin.

Député, je plaiderai pour une formation choc des policiers, y compris les plus anciens : sur les valeurs de la République, sur les méthodes de coercition non-violentes, sur un autre état d'esprit : les policiers sont au service des citoyens, pas leurs ennemis. Cela sera long et compliqué.

Je suis aussi (à titre personnel) pour la création d'une garde nationale, à l'initiative des citoyens (et non de l'État), non-armée et non-violente, de proximité, composée de citoyens implantés, afin de «dégonfler» les conflits les moins graves avec d'autres méthodes, qui participerait à l'apaisement social

3.

La représentation démocratique est aujourd'hui en crise. Le système vertical actuel, avec uniquement le bulletin de vote des citoyens, ne suffit plus. Les citoyens veulent maîtriser le processus politique entre deux élections et s'engager davantage dans le processus politique en dehors des élections.

Dans ce contexte de déficit démocratique que proposez-vous pour faciliter et organiser l'expression citoyenne au-delà des élections ?

L'engagement permanent des citoyens ne peut se faire qu'hors des périodes électorales, qui faussent le débat sur le fond. Il existe déjà des structures (comités de quartier, forums, cafés politiques, etc.) mais souvent faussés par la présence des politiques professionnels. Exemple : dans un vrai comité de quartier, les élus ne doivent être là que pour répondre aux questions qu'on leur pose et non à la tribune pour diriger les débats à leur manière, comme dans un meeting.

On peut aussi développer le débat (interactif) sur le service public télévisuel.

En tant qu'écologiste, je suis très partisan de la co-élaboration des politiques, en amont, avec les citoyens concernés et les instances représentatives (syndicats, associations, professionnels). L'ayant souvent expérimentée comme ancien élu, c'est d'une grande efficacité et cela contribue à éliminer des conflits ultérieurs.

Le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales est un sujet sans cesse évoqué et sans cesse repoussé. Plusieurs pays d'Europe accordent ce droit aux étrangers résidant depuis quelques années sur leur territoire.

Pensez-vous que ce complément de démocratie doit être effectif et quelles seraient pour vous les étapes pour l'obtenir enfin ?

Je voterai en faveur du droit de vote à toutes les élections pour les étrangers résidant de plus de cinq ans, qui le désirent.

4.

Les inégalités territoriales engendrent des situations et des sentiments d'exclusion et d'injustice, et parfois de relégation. Ces inégalités sont l'une des causes de la montée de l'extrême-droite dans les territoires ruraux ou urbains économiquement fragilisés.

Vous engagez-vous à proposer et à soutenir des lois et des politiques propres à réduire les inégalités territoriales, en particulier : des mesures favorables à l'égalité d'accès aux services publics de la santé, des transports, de la justice et de l'éducation des mesures de soutien des associations qui œuvrent au développement des liens sociaux et humanitaires : associations sportives, artistiques et culturelles, d'entraide et de solidarité, de défense des droits et d'éducation populaire.

Ce sont des mesures de bon sens

5.

Les discriminations dans le milieu scolaire sont une source de souffrance pour les enfants. Elles sont dues à de multiples facteurs comme le handicap, la santé, le niveau financier et culturel des familles mais aussi à la difficulté de l'acceptation des différences d'origine, de culture et de religion. De nombreuses associations, dont la LDH à Paris, interviennent en milieu scolaire aux côtés des enseignants pour inciter les

enfants au respect de soi et des autres.

Comment pensez-vous agir pour que l'école s'implique davantage dans ce sujet essentiel ? Quelles propositions vous semblent les plus appropriées pour faire de l'école un lieu d'éducation citoyenne de lutte contre les discriminations ?

Il me semble que ce doit être le rôle des cours d'éducation civique (et en aucun cas de « morale »). Il s'agit d'enseigner l'éthique comme principe fondateur. En ce domaine comme dans d'autres je suis pour l'ouverture massive de l'école aux intervenants extérieurs, notamment aux associations spécialisées (et non comme aujourd'hui aux chasseurs, à la police et à EDF). Cela implique de sérieux changements budgétaires et donc à revoir beaucoup de choses dans l'éducation

6.

L'accueil de réfugiés et de migrants, en Europe et en France, n'est pas conforme aux droits humains élémentaires, aux accords de Genève et au droit international. La grande majorité des migrants et demandeurs d'asile vivent dans notre pays dans des conditions indignes, sans toit, sans nourriture, sans soin et sans réelle prise en charge administrative et sociale.

Quelles mesures vous semblent indispensables pour assurer un accueil digne des migrants qu'ils soient réfugiés politiques ou migrants économiques ? Quelles dispositions prendre au titre des droits de l'enfant pour assurer la prise en charge des mineurs isolés étrangers, leur scolarisation et leur protection ?

Le délit de solidarité est en principe supprimé, mais on assiste à une recrudescence de cas où la solidarité est tenue pour un délit. Le procès des habitants de La Roya est emblématique, mais d'autres personnes en France et à Paris ont été empêchées d'agir, intimidées ou poursuivies.

En tant que parlementaire, comment pensez-vous pouvoir assister et protéger les associations et individus qui aident les migrants pour des raisons humanitaires ?

Le règlement Dublin est quasi systématiquement utilisé par l'administration française pour refouler les demandeurs d'asile. Les demandeurs déboutés sont renvoyés dans le pays d'Europe où ils ont débarqués, ils sont parqués et renvoyés dans leur pays qu'ils ont fui au péril de leur vie.

Considérez-vous que le Règlement Dublin doit être abrogé et que la France doit peser de son poids pour son abrogation et pour le retour à une application sans faille des accords de Genève qui garantissent le droit d'asile ? Si oui, quelles actions parlementaires permettraient d'avancer en ce sens ?

Les migrants de ces derniers mois, venus essentiellement de quelques pays orientaux en guerre civile, semblent avoir posé un problème majeur aux gouvernements européens. Qu'en sera-t-il quand va exploser le nombre des arrivants réfugiés climatiques ? Ce ne sera plus 30 000 personnes, mais 300 000, 3 000 000, combien ? Aucun candidat à la présidentielle n'en a touché un mot. Pourtant, c'est un des problèmes majeurs auquel sera bientôt confronté le nouveau pouvoir. Le racisme actuel nous paraîtra infime en regard des réactions qui nous attendent et des conflits internationaux qu'elles vont provoquer.

Sur ce point, nul ne peut affirmer « j'ai la solution ». Il faut préparer l'opinion, la former à une réaction saine, à anticiper, à préparer en fait l'accueil et non les barbelés aux frontières. Là encore, le rôle des associations qui travaillent sur ces questions sera essentiel

7

Le traitement de la population Rom en France atteste de discriminations inacceptables. Les Roms vivent dans des campements insalubres ou dans des bidonvilles, y compris aux portes de Paris, dont ils sont

régulièrement expulsés sans relogement. Ces déménagements incessants et non choisis contribuent à ce que les enfants ne sont que très rarement scolarisés. Les conditions d'accès des Roms au travail ont été enfin améliorées en 2014 et 2015, mais cet accès reste encore parfaitement précaire et aléatoire.

La situation de ce peuple d'Europe est-elle pour vous une préoccupation ? Que souhaitez-vous proposer à l'Assemblée quant à la situation des Roms au plan national et au plan Européen ? Etes-vous prêt.e à vous impliquer concrètement en faisant interdire les expulsions de bidonvilles et de squats sans solution alternative de relogement pérenne ? En assurant la scolarisation de tous les enfants dès la rentrée prochaine ?

| Ma réponse se déduit de ce qui précède

Réponses envoyées par mail le 2 juin 2017.